

Conseil scientifique -Formation restreinte
Mardi 21 janvier 2025, 15 h 15 – 16 h 45
Compte rendu

Présents : Soraya Amrani Mekki, Vin Arceneaux, Jean d'Aspremont, Stéphanie Balme, Louis Baudrin, Carlo Barone, Magda Boutros, Julia Cagé, Pierre Cahuc, Marie-Emmanuelle Chessel, Hélène Combes, Jeanne Commault, Marta Dominguez, Sophie Dubuisson-Quellier, Florence Faucher, Mathieu Fulla, Olivier Godechot, Emiliano Grossman, Florence Haegel, Emeric Henry, Kevin Mellet, Christine Musselin, Sylvain Parasie, Guillaume Piketty, Anne Revillard, Paul-André Rosental, Anne-Solenne De Roux, Réjane Sénac, David Todd, Guillaume Tusseau, Lou Safra, Dina Waked, Raphaële Xenidis.

Absents ou excusés : Julie Klein, Xavier Ragot, Francesco Saraceno, Luis Vassy.

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission, DS

Antonin Schiera, directeur adjoint du pôle académique, DRH

Sabrina Tonetti, directrice du pôle académique, DRH

1 / Validation du compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 19 novembre 2024 et le 17 décembre 2024

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu des séances du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 19 novembre et le 12 décembre 2024.

2 / Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en histoire, profil Histoire des génocides et des violences de masse

Paul-André Rosental indique que 30 candidatures ont été reçues pour ce poste ; deux tiers des candidats ont effectué leur thèse en Europe de l'Ouest, un tiers aux États-Unis,

ce qui reflète la particularité de ce champ de recherche, fortement globalisé et financé par des fondations et des instituts. Ceci est visible dans les parcours des shortlistés, dont la carrière s'est plus déroulée au sein d'instituts de recherche que d'universités. Sur les 30 candidats, 21 étaient des femmes, soit 70 % ; neuf des hommes. Cette répartition genrée s'est reflétée dans celle des shortlistés, avec trois femmes et un homme.

Le candidat classé quatrième est un candidat d'origine turque, Mehmet Polatel ; parmi les dossiers sur le génocide arménien, il s'agit du seul dossier à ne pas être inscrit exclusivement, voire principalement, dans le champ des études mémorielles. Cela s'explique par le fait qu'il est très difficile aujourd'hui d'effectuer des recherches sur ce domaine en Turquie. Mehmet Polatel contourne cet obstacle en travaillant sur la genèse de ce génocide par une étude sur les conflits fonciers qui précédaient. Sur la base de ces conflits fonciers, il a étudié les tensions entre les Arméniens, les Turcs, mais aussi les Kurdes ; il a donc apporté une importante dimension d'histoire des minorités. Ce travail est extrêmement intéressant notamment parce que sa thèse montre qu'il y a eu une forme de cumul de l'injustice à l'encontre des Arméniens, et que cette impunité des autres groupes ethniques qui s'opposaient à eux a contribué, sans que ce soit le seul facteur, à la condition de possibilité du génocide. Ce dossier est donc d'une grande valeur d'un point de vue historiographique.

La candidate classée en troisième position, Aleksandra Pomiecko, est d'origine biélorusse ; elle est actuellement au King's College de Londres et chercheuse au musée de l'Holocauste à Washington. Son travail, de très grande qualité, s'insère dans l'historiographie des *borderlands*, les confins de l'empire russe. Elle travaille sur les bandes de brigands qui se servaient de ces zones interimpériales dans l'entre-deux-guerres et la manière dont elles ont été ensuite mobilisées par la Wehrmacht pour contribuer au génocide.

La candidate classée en deuxième position, Alexa Stiller, a travaillé dans des instituts de recherche en Allemagne et en Suisse, ainsi que dans des universités, où elle a enseigné essentiellement au niveau master. Après sa thèse sur la germanisation et les persécutions comparées en France, en Pologne et en Slovaquie, Alexa Stiller a présenté un projet très intéressant qui porte sur l'histoire longue, depuis le milieu du 19^e siècle, de l'établissement de la preuve en matière de génocide.

La candidate classée en première position, Agnieszka Wiercholska, chercheuse, est en charge de la mise en place d'une maison germano-polonaise à Berlin, grâce à un financement – non encore voté – du Parlement allemand. Sa thèse porte sur la microhistoire des relations entre les Juifs et les Polonais, non seulement pendant la guerre, mais surtout dans l'entre-deux-guerres. Le projet qu'elle a présenté lors de son audition porte sur l'exhumation du corpus yiddishophone de l'entre-deux-guerres ; elle est en train d'exhumer les différents types d'écrits entre intellectuels yiddishs, qui pendant la Deuxième Guerre mondiale, se dispersent dans le monde : Russie, Pologne, Allemagne, France, Londres, Buenos Aires, New York, Australie, Canada, Mexique et Palestine. Ce corpus a été doublement enfoui ; enfoui par la Shoah, évidemment, mais enfoui aussi par la création du jeune État d'Israël, qui a banni le yiddish et favorisé les écrits en hébreu. Sa problématique est très intéressante puisque ce qu'elle entend faire

est une sismologie de la montée de l'antisémitisme, et plus globalement des formes de violence politique à l'échelle mondiale pendant la période.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en histoire, profil Histoire des génocides et des violences de masse.

Christine Musselin fait un rappel concernant les comités de sélection. Il est attendu que les personnes pressenties pour participer à un comité de sélection aient donné leur accord pour participer à un comité sur la base d'un calendrier de réunions défini, avant que la composition du comité ne soit soumise pour avis aux membres du Conseil scientifique. Par ailleurs, il est toléré, pour les recrutements de membres de la faculté permanente de statut FNSP que la première réunion du comité de sélection se tienne entièrement à distance.

3/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une titulaire d'une chaire de professeur junior (CPJ, poste public) en science politique, profil Amérique latine

Hélène Combes précise qu'elle a effectué un travail de prospection, au niveau du collège sur les différents campus et au niveau des différentes écoles, afin d'identifier les besoins en enseignement sur l'Amérique latine. Les besoins sont tels qu'il a été décidé de mettre des coloriations assez divers ; en effet, les personnes travaillant à temps plein en science politique sur l'Amérique latine ne seront plus que deux, après le départ en septembre 2025 d'Olivier Dabène.

Guillaume Tusseau indique qu'au vu des thèmes mentionnés dans la fiche de poste (sociologie de l'Etat, démocratisation, religions, nations, violence de l'Etat), des juristes ayant des parcours latino-américains, des personnes formées en droit de manière ouverte auraient pu être intéressés. Or la fiche de poste mentionne, outre la science politique, l'histoire, l'anthropologie et la sociologie, mais pas le droit.

Hélène Combes et Stéphanie Balme précisent que le poste sera bien rattaché au département de science politique, mais qu'il est possible de mentionner le droit dans la fiche de poste.

Florence Faucher suggère de préciser « Science politique et disciplines connexes/ou sciences sociales ».

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste modifiée en vue du recrutement d'un ou d'une titulaire d'une chaire de professeur junior (CPJ, poste public) en science politique, profil Amérique latine.

4/ Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une titulaire d'une chaire de professeur junior (CPJ, poste public) en science politique, profil Amérique latine

Hélène Combes présente la composition du comité de sélection, composé en interne de :

- Gabriel Feltran, CEE (vice-Président) ;
- Sarah Gensburger, CSO ;
- Nadia Marzouki, CERI ;
- David Recondo, CERI ;
- Hélène Combes, CERI (Présidente)

Les membres externes sont :

- Mathilde Allain, maître de conférences à l'IHEAL, spécialiste de l'Amérique latine et des conflits environnementaux ;
- Lorenzo Barrault-Stella, CRESPPA, Paris 8, spécialiste des questions de politiques publiques ; il a coordonné un numéro de *Gouvernement et Action Publique* sur l'action publique en Amérique latine ;
- Rebecca Hanson, sociologue à l'Université de Floride, spécialiste des questions de violence
- Françoise Montambeault, professeure à l'Université de Montréal ;
- Sous réserve, Timothé Power, professeur à Oxford.

Sophie Dubuisson-Quellier s'étonne que la règle concernant un nombre équivalent d'externes et d'internes ne soit pas respectée.

Sabrina Tonetti propose d'énoncer les règles de composition d'un comité de sélection ; sont identifiés un président et un vice-président, il y a entre 8 et 20 membres en position d'activité : enseignants-chercheurs ou assimilés, d'un rang statutaire au moins égal à celui de l'emploi ouvert, plus de 50 % des membres spécialistes de la discipline, au moins 50 % des membres extérieurs à l'établissement, au moins 40 % des membres de chaque sexe, au moins un membre issu d'une autre discipline que celle pour laquelle l'emploi est ouvert, parmi les personnes extérieures au moins un membre exerçant dans une université étrangère, au moins un représentant de l'unité de recherche à laquelle le poste est affecté.

Il existe aussi des règles spécifiques en fonction des départements :

- Pour le droit, l'histoire et l'économie, le directeur du département concerné ou l'un de ses représentants, ainsi que le directeur d'une école ou son représentant, quand il est attendu des candidats, qu'ils aient une implication particulière dans une des écoles de Sciences Po ;

- Pour la science politique : consultation du bureau du département sur la composition du COS avant le passage en CS ;

- Pour la sociologie, aucune mesure imposée.

Christine Musselin indique qu'aucune règle n'impose un nombre égal d'internes et d'externes ; il faut présenter un comité composé d'« au moins autant » de membres extérieurs que de membres internes.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou d'une titulaire d'une chaire de professeur junior (CPJ, poste public) en science politique, profil Amérique latine.

5/ Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en science politique, profil Politique des océans : marché, écologie et conflits

Stéphanie Balme présente le comité de sélection de ce poste d'*Assistant Professor* qui sera recruté dans le cadre du projet TIERED, sur un profil « Politique des océans : marché, écologie et conflits ». Les partenaires du projet TIERED plus particulièrement concernés par ce recrutement sont l'IFREMER et l'IRD.

Le comité de sélection, présidé par Éric Verdeil, professeur des universités, est composé, pour les membres internes, de :

- Charlotte Halpern, CEE ;
- Camille Mazé, CEVIPOF ;
- Sandrine Revet, CERI (Vice-présidente) ;
- Chiara Ruffa, CERI.

Les membres externes sont suivants :

- Yann Bérard, maître de conférences, Université des Antilles ;
- Thomas Brisson, Professeur des universités, Université Paris 8 ;
- Doris Buu-Sao, Maîtresse de conférences, Université de Lille ;
- Tarik Dahou, Directeur de recherche, IRD, PALOC ;
- Nadin Hee, Professor, Universität Leipzig;
- Clément Marquet, Chargé de recherche, Mines Paris - PSL, CSI ;
- Fabrice Pernet, chercheur, IFREMER ;
- Benedikte Zitouni, Professeure, Université Saint-Louis – Bruxelles, CESIR.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en science politique, profil Politique des océans : marché, écologie et conflits.

6/ Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en sociologie, profil Digital Inequality

Carlo Barone liste les membres de ce comité de sélection.

Internes :

- Carlo Barone ;
- Jen Schradie ;
- Emanuele Ferragina ;
- Julia Cagé.

Externes :

- Paolo Garcia, Université de Barcelone, spécialiste des inégalités digitales ;
- Gina Potarca, Liverpool University, également spécialiste des inégalités digitales ;
- Paola Tubaro, Directrice de recherche CNRS au CREST ;
- Fabien Tarissan, Directeur de recherche CNRS, Institut des Sciences sociales du Politique (ISP), ENS Paris-Saclay.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une *Assistant Professor* FNSP en tenure track (poste privé) en sociologie, profil Digital Inequality

7/ Information sur les candidatures au recrutement de chargés de recherche CNRS soutenues par le CERI

Florence Haegel rappelle que lors de la précédente séance du Conseil scientifique, les centres ont présenté les candidatures soutenues pour le concours du CNRS. Concernant les candidatures soutenues par le CERI, mises à disposition des membres du Conseil scientifique, Florence Haegel s'interroge sur le soutien à la candidature de Francesco Massimo, qui a soutenu sa thèse au CSO en 2024. Florence Haegel rappelle qu'un docteur de Sciences Po ne peut pas être recruté à Sciences Po immédiatement après avoir soutenu sa thèse. Il est nécessaire d'avoir obtenu un poste permanent pendant trois ans après la thèse, y compris si celle-ci a été soutenue dans une autre unité que celle visée par le candidat.

8/ Questions diverses

Christine Musselin informe les membres du Conseil scientifique qu'un travail est en cours avec le pôle académique de la DRH afin de rédiger un document sur le cumul d'activités à destination des professeurs des universités et des chercheurs CNRS. Pour ces derniers, une convention spécifique va être rédigée de manière à fournir un cadre permettant aux chercheurs CNRS d'enseigner et d'occuper des responsabilités liées à la formation (poste de doyen d'une école par exemple, ou de directeur d'un département disciplinaire).

9/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Antje Kramer Mallordy

Paul-André Rosental indique que son avis quant à l'inscription de Antje Kramer Mallordy en HDR est tout à fait favorable. Cette HDR, dont la garante est Laurence Bertrand-Dorleac porte sur un grand critique d'art français et sur son réseau international, et à travers lui sur les échanges culturels, intellectuels et artistiques qui ont eu lieu, alors qu'on ne les soupçonnait pas, pendant la Guerre froide, d'un côté et de l'autre du rideau de fer. Ce critique a contribué à faire passer en Europe la connaissance d'artistes soviétiques ; il s'agit donc aussi d'une étude de la Guerre froide et de l'Union soviétique.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Antje Kramer Mallordy.

10/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Baptiste Brun

David Todd indique qu'il a un avis très favorable à la demande d'inscription en HDR de Baptiste Brun, dont le travail porte sur les objets frontières, aux marges de l'art et de l'histoire de l'art.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Baptiste Brun.

11/ Avis sur la demande d'autorisation de Anne Viguière à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Rasmi Binoy

Guillaume Piketty indique que Rasmi Binoy, inscrite en thèse à Sciences Po depuis septembre 2024 sous la direction de Sabine Dullin, travaille sur l'influence de la compétition culturelle liée à la Guerre froide sur la société et la culture de l'État du

Kerala dans l'extrême sud-ouest de l'Inde. Sabine Dullin suggère qu'Anne Viguier, spécialiste du Kerala, maîtresse de conférences de classe exceptionnelle à l'INALCO, puisse co-diriger cette thèse. L'avis de Guillaume Piketty est tout à fait favorable.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'Anne Viguier à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Rasmi Binoy.

12 / Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Damien Bol

Pierre Cahuc indique qu'il a un avis extrêmement favorable à l'inscription de Damien Bol en HDR, notamment au vu de son parcours universitaire précédant son recrutement à Sciences Po.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Damien Bol.

13/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Marie-Hélène Sa Vilas Boas

Emiliano Grossmann indique qu'il a un avis très favorable à l'inscription en HDR de Marie-Hélène Sa Vilas Boas, actuellement maîtresse de conférences à l'Université de Nice, auteure de nombreuses publications en français et en portugais. Son HDR porte sur les transitions d'électeurs vers l'extrême-droite.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Marie-Hélène Sa Vilas Boas.